

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2018/30

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	24

L'An deux mille dix-huit et le mardi 10 avril à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 3 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : Mmes BERGES, CLAVIER, MOURTEROT, HELIP, BARRAQUE, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, COUROUAU, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, CARRERE, COURTIE, MASONNAVE, CASADEBAIG, MOUNAUT, DUCHATEAU, SARRAILH, SANZ, BOUSQUET, GARROCCQ.

Présents suppléants : Mme GANTCH

M. SARTHE donne procuration à M. AUSSANT
M. MARTIN donne procuration à M. CASAUBON
M. VISSE donne procuration à M. CARRERE
M. CARREY donne procuration à M. BARBAN
Mme TOUTU donne procuration à M. CASADEBAIG
M. LABERNADIE donne procuration à Mme BARRAQUE
M. ALBIRA donne procuration à M. SANZ



Secrétaire de séance : Mme CLAVIER

OBJET : FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA CCVO – AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Réuni sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président, après avoir approuvé le compte administratif du budget général de la CCVO 2017 ce jour

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement 2017 de :	599 997,77 €
+ un excédent reporté 2016 de :	190 174,40 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	790 172,17 €
- un déficit d'investissement de :	- 291 245,75 €
- un déficit des restes à réaliser de :	- 73 924,00 €
Soit un déficit de financement de :	- 365 169,75 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

(7 ABSTENTIONS : M. COUROUAU, MASONNAVE, CASADEBAIG, MOUNAUT, SANS, ALBIRA et Mme TOUTU)

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCEDENT	790 172,17 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	365 169,75 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	425 002,42 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)	- 291 245,75 €



Le Président

Jean-Paul CASAUBON